



**Pierre-André Buvet**

Université Sorbonne Paris Nord  
France

 <https://orcid.org/0000-0001-7657-1270>

# La prédication : une relation

## Predication : a relationship

### Abstract

We discuss the concept of predicate from both metalinguistic and linguistic perspectives. After having explained the role of predicate in the theoretical framework of reference, we specify the language mechanisms related to predicates. We then illustrate our purpose with the determination of nouns in French.

### Keywords

predication, modelization, determination

## 1. Introduction

Le terme *prédication* est employé avec une valeur différente de son acception religieuse<sup>1</sup> dans les domaines de la logique et de la linguistique. Dans l'un et l'autre domaines, la prédication se rapporte à la caractérisation d'une proposition<sup>2</sup> : « seul le caractère prédicatif de la proposition peut donc valoir comme critère » (Benveniste, 1974). Le concept de prédication présuppose celui de prédicat : « il paraît dès lors souhaitable de ne pas détacher la notion de prédicat de

---

<sup>1</sup> « Prédication 1 : 'action de prêcher' » selon le *Grand Robert de la Langue Française*.

<sup>2</sup> La proposition est définie ici comme une assertion irréductible à d'autres. L'existence de propositions complexes, c'est-à-dire de propositions constituées d'au moins une autre proposition n'est pas en contradiction avec cette définition car ce qu'asserte fondamentalement la proposition enchâssante est indépendant de la proposition enchâssée, ce qui lui confère un caractère unique.

celle de prédication et de voir alors dans celui-là le support formel de celle-ci » (Gatone, 2008).

La définition de prédicat diffère selon qu'il relève d'une logique aristotélienne ou bien d'une logique non-aristotélienne. Dans le premier cas de figure, la proposition est conçue comme l'application d'un prédicat à un sujet. De ce point de vue, il s'agit de l'assertion d'une propriété, dite rhème, relative à une entité, dite thème. Autrement dit, c'est une structure bipartite telle que le prédicat fonctionne comme un attribut du sujet : « l'attribution d'une certaine propriété à un certain objet [telle qu'il y a] deux parties : un sujet [dit] logique désignant l'objet dont quelque chose est affirmé, et un prédicat indiquant la propriété affirmée » (Ducrot & Todorov, 1972). Dans le domaine de la linguistique, cette représentation de la proposition est exploitée, entre autres, par la grammaire de Port-Royal et, plus récemment, par la grammaire générative (cf. Chomsky, 1971). Cette dernière s'appuie sur la structure logique bipartite pour définir syntaxiquement la phrase élémentaire avec la formule  $P \Rightarrow SN + SV$  (cf. Ruwet, 1967).

La logique non-aristotélienne s'est mise en place au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment avec les travaux de Gotlob Frege sur le calcul des prédicats et ceux de Giuseppe Peano sur la logique mathématique (cf. Blanche, 1970). Elle a abouti à une autre représentation d'un contenu propositionnel que la formule suivante synthétise : **Proposition = Prédicat (Argument)**. Il s'agit d'une représentation fonctionnelle, au sens algébrique du terme, telle que les prédicats équivalent à des fonctions dont les variables sont les arguments et les propositions la projection des arguments sur les prédicats : « Le prédicat est alors proche de la fonction mathématique du terme qui nécessite l'attribution de valeurs à des arguments qu'il introduit dans sa dépendance » (Muller, 2013)<sup>3</sup>. La représentation fonctionnelle des

<sup>3</sup> Comme pour un prédicat, le concept de relation est central pour une fonction puisqu'il s'agit d'associer des constantes à des variables pour produire des images. Le parallélisme entre fonction et prédicat est d'autant plus vrai si la fonction est discontinue (par exemple  $y = 1/x + 1$ ) car bon nombre de prédicats ont des contraintes sur leurs arguments. Le concept de spectre distributionnel rend compte de cela. L'arité d'une fonction algébrique désigne le nombre de variables qu'elle met en relation. De même, un prédicat, au sens logique du terme, est distingué selon le nombre d'arguments qu'ils mettent en relation. Le tableau ci-dessous rend compte du rapport analogique entre le concept de fonction algébrique et celui de prédicat logique.

**Tableau 1**

*Correspondance entre fonction algébrique et prédicat logique*

fonction algébrique	prédicat logique
$f(x)=y$	proposition = prédicat (argument)
fonction d'arité 1	prédicat monadique
fonction d'arité 2	prédicat dyadique

propositions sous-tend, entre autres, les études sur la notion de valence verbale (cf. Tesnière, 1959), et sur la notion d'opérateur phrastique (cf. Harris, 1976).

Les travaux présentés ici et leur soubassement théorique s'inscrivant dans le cadre de la logique non-aristotélicienne, ils reprennent à leur compte la représentation fonctionnelle de la proposition. Il s'agit ici de montrer que l'essence relationnelle de la prédication est fondamentale pour expliquer les faits de langue. Nous l'établissons à propos des faits de détermination. Après avoir présenté la théorie de référence, nous détaillons les principaux aspects du modèle de données du point de vue de la prédication et nous établissons ensuite comment la modélisation s'applique aux déterminants.

## 2. Modélisation

Les notions de prédicat, d'argument et de modalisateur sont souvent présentées comme des catégories métalinguistiques distinctes alors que les instances langagières de ces trois notions ont un fonctionnement interdépendant au sein d'un énoncé (cf. Buvet, 2016). Leur interdépendance est symbolisée par la schématisation suivante (cf. Martin, 2016) :

$$E \rightarrow M(P(A))^4$$

La Théorie des Trois Fonctions Primaires est la théorie de référence dans les analyses présentées ici. Elle s'inscrit dans la lignée des travaux de Zellig Z. Harris, *op. cit.*, de Maurice Gross (1981) et de Gaston Gross (2012)<sup>5</sup>. Cette théorie fait

Tableau 1 (Continuation)

fonction algébrique	prédicat logique
fonction d'arité 3	prédicat triadique
...	...

Le concept de prédicat logique est opératoire aussi au niveau supralinguistique qu'au niveau (méta) linguistique

<sup>4</sup> A est une variable d'une fonction P, telle que la relation entre A et P est elle-même la variable d'une autre fonction M. Le symbole E signifie énoncé, le symbole M signifie modalisateur, le symbole P prédicat et le symbole A argument.

<sup>5</sup> Les notions de prédicat et d'argument, telles qu'elles sont mises en avant ici, sont exploitées dans d'autres cadres théoriques, notamment la Théorie Sens Texte (cf. Mel'čuk, 1993) et la Théorie des Cadres (Baker, 2009). Ces deux théories ont également en commun avec les autres théories d'accorder une place centrale au lexique (cf. Blanco & Buvet, 2009).

sienne la schématisation de l'énoncé présentée ci-dessus puisqu'elle vise à modéliser les faits de langue et à expliquer leur mode de fonctionnement à partir de trois fonctions primaires, à savoir la fonction argumentale, la fonction modalisatrice et la fonction prédicative (cf. Buvet, 2013 ; Mejri, 2016, 2017).

La fonction prédicative a deux aspects fondamentaux : d'une part, elle a une dimension cognitive ; d'autre part, elle est de nature métalinguistique. Le premier aspect a trait à l'essence relationnelle de la prédication<sup>6</sup>. C'est un principe explicatif crucial pour la mise en place de la modélisation car il s'applique à différents niveaux d'analyse et contribue à expliquer le langage du point de vue de sa genèse et de celui de son mode de structuration. Ainsi, ce principe intervient dans l'analyse du rôle sémantique des trois fonctions primaires. De même, il entre en ligne de compte dans les études syntaxiques à la fois au niveau macrosyntaxique au niveau microsyntaxique, et au niveau syntagmatique. Il est également fondamental pour les études phraséologiques ainsi que dans les études morphologiques.

La fonction prédicative ressortit à la prédication. Celle-ci est définie comme une relation qui, par l'intermédiaire d'un prédicat, met en contact d'autres constituants langagiers. De plus, c'est une relation orientée : la relation constitutive d'un prédicat a un point de départ et un point d'arrivée qui ne sont pas interchangeables. Autrement dit, la mise en contact des constituants n'est pas symétrique : le fait qu'un prédicat (Pi) relie un premier constituant (C1) à un second constituant (C2) n'implique qu'il relie de la même façon le second au premier. Cette propriété de la prédication est résumée dans le schéma ci-dessous qui fait état de la représentation fonctionnelle d'un prédicat :

$$Pi(C1,C2) \neq \Rightarrow Pi(C2, C1)$$

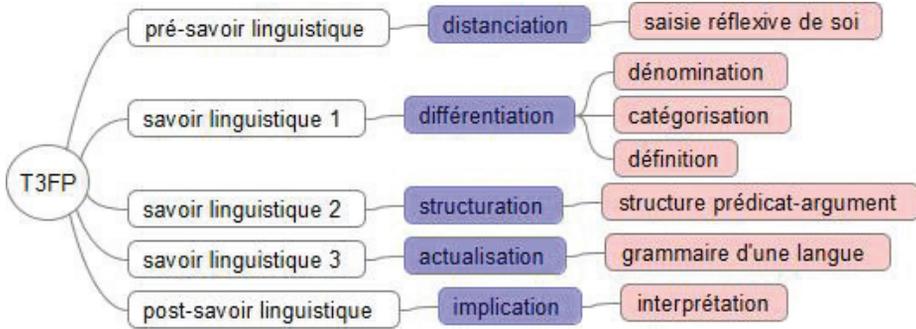
Pour expliquer son mode opératoire, la prédication est rapportée à deux niveaux : d'une part, le niveau supralinguistique ; d'autre part, le niveau (méta)linguistique<sup>7</sup>. Au niveau supralinguistique, la prédication se conçoit comme une opération de pensée, c'est-à-dire un outil cognitif qui est constitutif de la langue en tant que système. Au niveau (méta)linguistique, la prédication se conçoit comme un opérateur énonciatif relatif notamment à des faits de langue d'ordre sémantique, morphologique et syntaxique.

<sup>6</sup> Le premier aspect explique pourquoi la fonction prédicative transcende la fonction argumentale et la fonction modalisatrice, pourquoi elle leur est hiérarchiquement supérieure.

<sup>7</sup> Deux autres niveaux sont distingués : le niveau logico-sémantique, qui concerne les catégories 1) et 2), et le niveau énonciatif, qui concerne uniquement la catégorie 3).

Figure 1

Structuration du langage du point de la prédication



Le schéma ci-dessus permet d'expliquer l'articulation entre le niveau supra-linguistique et le niveau (méta)linguistique du point de vue de la prédication. Cette modélisation du fonctionnement langagier présuppose trois catégories de savoirs : 1) le pré-savoir linguistique ; 2) le savoir linguistique ; 3) le post-savoir linguistique. Les trois catégories se déclinent de façon orientée : de la première à la dernière.

La catégorie 1) est un préalable aux catégories 2) et 3) : l'existence des autres savoirs est conditionnée à celle de ce premier savoir. La catégorie 2) comporte 3 sous-catégories : savoir linguistique 1 ; savoir linguistique 2 ; savoir linguistique 3. Ces trois sous-catégories sont hiérarchisées : la différenciation est première par rapport à la structuration et l'actualisation implique la différenciation et la structuration, cf. *infra*. La catégorie 3) concerne la finalité des précédents savoirs : l'acte de communiquer. La catégorie 2) a trait à la problématique de l'encodage de l'information et la catégorie 3) à la problématique du décodage de l'information (il n'en est pas tenu compte dans cet article). Il y a imbrication entre les catégories 2) et 3) car l'une et l'autre intègre le locuteur et son interlocuteur d'un point de vue systémique (cf. Kerbrat-Orecchioni, 1980). Ces catégories 2) et 3) ne sont pas hermétiques entre elles, car elles présupposent également la maîtrise du code dans les deux cas de figure.

Les concepts de distanciation, de différenciation, de structuration, d'actualisation et d'implication représentent des prédications du niveau supralinguistique. Les autres concepts donnent lieu à des prédications de niveau (méta)linguistique.

Rappelons qu'une « théorie est une manière de concevoir et de percevoir les faits et d'organiser leur représentation [... Qu'elle] sert à conceptualiser et à expliquer un ensemble d'observations systématiques relatives à des phénomènes et à des comportements complexes [... et qu'elle] sert aussi à découvrir un fait caché » (Willett, 1996). Comme toute théorie, scientifique, une théorie

linguistique est fondée sur des postulats. À partir de ce socle de postulats, il est possible d'émettre des hypothèses sur le fonctionnement des langues en proposant des modèles de données et il incombe aux analyses menées dans le cadre théorique de référence de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses et, par voie de conséquence, les modèles de données.

La modélisation postule que la distanciation, la différenciation, la structuration, l'actualisation et l'implication sont cinq mécanismes langagiers nécessaires à la formulation et à la compréhension des énoncés.

### 3. Mécanismes langagiers

La saisie réflexive de la conscience de soi est centrée sur la catégorie JE qui caractérise le sujet parlant. L'existence du sujet parlant est tributaire de celle du sujet, indépendamment du trait parlant. Autrement dit, le sujet parlant est une conséquence du sujet en tant que tel. Pour devenir un sujet parlant, le sujet doit se concevoir préalablement comme une entité propre, il doit savoir qu'il est un individu à part entière relativement à ce qui constitue son environnement. La saisie réflexive de la conscience de soi est donc un savoir, dit ici pré-savoir linguistique. Celui-ci est fondé sur un mécanisme de distanciation. La distanciation est une opération de pensée qui, appliquée à un individu, lui permet de s'extraire de son milieu sur le plan cognitif. La distanciation est définie comme une prédication dans le sens où elle établit une relation entre soi et ce qui est environnant à soi. En tant qu'acte de cognition, elle est de nature supralinguistique. La saisie réflexive de soi est la conséquence de la distanciation en tant que reconnaissance de l'individualité du soi. Elle est également définie comme une prédication puisqu'elle fonctionne comme une relation qui a le soi à la fois comme point de départ et comme point d'arrivée. C'est donc une prédication de nature métalinguistique relative à la catégorie JE<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> La saisie réflexive de la conscience de soi n'a pas trait uniquement à la fonction prédicative, elle se rapporte également à la fonction modalisatrice. Par définition, cette autre fonction primaire est relative à la subjectivité dans le langage dans tous ses aspects (cf. Buvet, 2018a). La définition de la fonction modalisatrice fait sienne celle de la modalité selon laquelle il s'agit de l'implication du sujet parlant dans le processus langagier qui aboutit à la formulation d'un énoncé. De ce point de vue, la fonction modalisatrice participe aussi de la saisie réflexive de la conscience de soi en stipulant que la condition pour devenir un être de parole est de se concevoir primitivement en tant qu'individu. En conséquence, la modélisation fait apparaître que dès l'origine de la construction du langage, il y a interaction entre fonction prédicative et fonction modalisatrice.

La dénomination, la catégorisation et la définition constituent un premier type de savoir linguistique et le mécanisme de la différenciation est à la source de ce savoir. C'est un mécanisme complémentaire de celui de la distanciation dans la genèse du sujet parlant. En s'extrayant de la dimension spatiotemporelle où il évolue, en s'appréhendant comme une individualité, le sujet crée les conditions pour devenir un être de parole, un sujet parlant. L'élaboration du langage, en tant que système de signes, se met alors en place par le moyen de la différenciation. Celle-ci, en tant que prédicat de nature supralinguistique, consiste à relier un faisceau de qualités suffisamment discriminantes à un élément d'un ensemble, à une partie d'un tout de telle sorte que cet élément, ou cette partie, apparaisse comme une entité propre. En se dissociant de ce qui l'entoure, le sujet procède à des distinctions au sein de son environnement. Après s'être perçu et conçu dans son entièreté et dans sa singularité, le soi perçoit et conçoit l'autre. Il distingue ainsi les entités constitutives de son environnement. De ce mécanisme de différenciation, découlent sa capacité langagière à discriminer, l'opération dite de dénomination, sa capacité à organiser, l'opération dite catégorisation et sa capacité à expliciter, l'opération dite définition. La mise en place d'un code partagé par une collectivité se situe à ce niveau de la genèse du langage.

La dénomination, la catégorisation et la définition sont trois concepts fondamentaux pour l'analyse des substantifs. Elles portent respectivement sur trois aspects constitutifs des mots, leur forme, leur relation et leur valeur. La dénomination est centrée sur le premier aspect, la catégorisation sur le second aspect et la définition sur le troisième aspect.

La dénomination est définie ainsi :

relation qu'établit un locuteur (individuel ou collectif) entre lui-même et son public en attribuant un nom à un segment de réalité, dont l'existence est plus ou moins préalablement admise.

(Mortureux, 1984)

parce qu'elle unit un nom à un concept rassembleur d'occurrences particulières, [la dénomination] permet, une fois la compétence acquise, d'utiliser le nom en question, sans nouvel apprentissage, pour tout particulier qui présente les propriétés spécifiques de la classe délimitée par le concept en question.

(Kleiber, 1984)

La dénomination consiste donc à attribuer, dans une langue donnée, une forme linguistique à un concept de telle sorte que tout objet décrit par ce concept est qualifié sur le plan langagier par cette forme. Par exemple, la forme *fourchette* se réfère

à tout objet ayant les caractéristiques physiques d'une fourchette. De ce point de vue, la dénomination est clairement un prédicat métalinguistique puisqu'elle sert à établir une relation entre une forme linguistique et un concept spécifique.

La catégorisation est une conséquence de la dénomination. L'association de concepts à des formes linguistiques nécessite un principe organisateur. En s'appuyant sur des relations hiérarchiques, typiquement des relations hyponymie/hyperonymie, et sur de relations holonymiques, typiquement des relations partie/tout, la catégorisation associe des formes linguistiques à des emboitements conceptuels. Ces derniers expriment des regroupements d'entités, préalablement dénommées, effectués sur la base de leurs caractéristiques ontologiques communes.

*Moucheron > mouche > insecte > animal > être vivant*  
*taon > mouche > insecte > animal > être vivant*

Les entités catégorisées sont de nature concrète ('animal', 'artefact', 'minéral', 'locatif', 'végétal', etc.) ou bien abstraite (par exemple les disciplines scientifiques). Dans tous les cas de figure, elles relèvent fondamentalement de la fonction argumentale. C'est pourquoi la catégorisation concerne essentiellement les substantifs correspondant à des noms catégorématiques (cf. Kleiber, 1981), c'est-à-dire des substantifs « qui présupposent un concept général catégorématique [...] parce que ce type de concepts s'applique à (ou rassemble) des occurrences individuelles qui constituent une catégorie référentielle stable » (Bartning, 1984).

La définition est la troisième prédication métalinguistique résultant de la différenciation. Elle sert à spécifier les propriétés d'une entité dénommée et catégorisée ainsi que sa finalité. Par exemple, *une table, c'est plat et cela sert à poser des choses*. La définition synthétise les deux précédentes prédications métalinguistiques, la dénomination et la catégorisation et, parallèlement, augmente la portée du processus de différenciation en l'inscrivant dans la langue avec une plus grande précision. La définition prend appui sur une dénomination, par exemple *cheval*, en faisant état d'une catégorisation du type la relation hyponymie/hyperonymie. Ainsi, le début de la définition de *cheval* est :

- 'mammifère domestique' dans le Trésor de la Langue Française Informatisé ;
- 'grand mammifère' dans le Grand Robert de la Langue Française ;
- 'mammifère herbivore' dans le Larousse en ligne.

Pour d'autres dénominations, par exemple *museau*, la définition peut également faire état d'une catégorisation du type relation holonymie/méronymie ; par exemple, le début de la définition du mot *museau* est :

- 'partie antérieure' dans le Trésor de la Langue Française Informatisé, le Grand Robert de la Langue Française et le Larousse en ligne.

Ces deux types de catégorisation correspondent en métalexigraphie au concept, d'inspiration aristotélicienne, de genre prochain (cf. Rey-Debove, 1978). La définition d'un mot ne se limite pas pour autant au genre prochain, elle intègre également la différence spécifique (cf. Imbs, 1960). Les informations faisant état de la finalité de l'entité dénommée contribuent le plus souvent à préciser la différence spécifique. Par exemple, la dénomination *musée* est catégorisée 'lieu' ou 'établissement' et a comme différence spécifique :

- 'où sont conservés, répertoriés, classés des objets, des documents, des collections d'intérêt artistique, scientifique ou technique' dans le Trésor de La Langue Française Informatisée ;
- 'dans lequel sont rassemblées et classées des collections d'objets présentant un intérêt historique, technique, scientifique, et, spécialement, artistique, en vue de leur conservation et de leur présentation au public' dans *le Grand Robert de la Langue Française* ;
- 'où sont réunies, en vue de leur conservation et de leur présentation au public, des collections d'œuvres d'art, de biens culturels, scientifiques ou techniques' dans le Larousse en ligne.

Des énoncés génériques résultent des définitions, ils constituent un savoir qui est partagé par les locuteurs d'une même communauté linguistique :

- *Dans un musée, on conserve des objets ;*
- *Dans un musée, on répertorie des objets ;*
- *Dans un musée, on présente des objets ;*
- etc.

Ce savoir linguistique est constitué de représentations langagières des entités du monde qui procèdent des opérations de dénomination, de catégorisation et de définition consécutives au mécanisme de différenciation. La charge référentielle de ces représentations explique leur mode d'organisation, qui s'inscrit dans une perspective ontologique en faisant état de relations de hiérarchisation et d'inclusion. Par ailleurs, les représentations sont porteuses de nouveaux prédicats. Ces derniers inscrivent dans la langue des propriétés des entités ou les relations qu'elles entretiennent entre elles. Il s'ensuit le rôle fondamental de la définition pour expliquer le passage entre deux prédicats supralinguistiques, la différenciation et la structuration.

La structuration est un mécanisme aboutissant à un autre mode d'organisation des représentations langagières que celui de la différenciation. Elle permet de spécifier la nature non seulement logico-sémantique mais aussi morphologique des relations entre les entités sous forme de structures prédicat-argument.

Par exemple, les entités de la catégorie ÊTRE VIVANT et celles de la catégorie ALIMENTS sont spécifiées avec la relation orientée du type ABSORPTION telle que

ÊTRE VIVANT est le point de départ de la relation et ALIMENT le point d'arrivée de la relation. Il s'agit d'une structure prédicat-argument binaire associée à la représentation fonctionnelle ABSORPTION (ÊTRE VIVANT, ALIMENT), cf. *infra*, et telle que ABSORPTION correspond au prédicat et la paire ÊTRE VIVANT/ALIMENT à ses arguments. La structuration relève du niveau supralinguistique et les structures prédicat-argument du niveau (méta)linguistique. C'est pourquoi ces dernières sont associées aux dénominations d'entités que subsument les catégories, par exemple *homme, femme, enfant, animal*, etc... pour la catégorie ÊTRE VIVANT et *fruit, viande, herbe*, etc... pour la catégorie ALIMENT ainsi qu'aux différentes dénotation de la relation ABSORPTION qui correspondent soit à des verbes, par exemple *absorber*<sup>9</sup>, *avaler, brouter, ingérer, manger* ou *se nourrir*, soit à des noms, par exemple, *absorption*, ou *ingestion*, soit à des adjectifs, par exemple *mangeable*.

Toutes sortes de relations caractérisent les entités. Par exemple, la relation orientée du type VENTE caractérise, entre autres, les entités de la catégorie ALIMENT, point d'arrivée de la relation, en la rapportant avec la catégorie ÊTRE HUMAIN, point de départ de la relation. Ce qu'exprime la représentation fonctionnelle de la structure prédicat-argument VENTE (ÊTRE HUMAIN, ALIMENT).

Les unités lexicales et la manière dont elles sont associées dans des structures prédicat-argument sont autant de préconstruits morphosémantiques<sup>10</sup>. En servant de matrices aux contenus propositionnels, les structures prédicat-argument constituent un autre savoir linguiste partagé. Les contenus propositionnels sont les images des arguments par application de prédicats ou, autrement dit, les arguments sont des antécédents sur lesquels s'appliquent des prédicats pour produire des contenus propositionnels. La modélisation montre que la prédication a un rôle prépondérant pour structurer les représentations du monde et contribuer au savoir linguistique.

La structuration, contrairement à la différenciation, implique que les relations sont prééminentes par rapport aux entités. Il s'ensuit la prévalence des prédicats

<sup>9</sup> La modélisation rend compte de l'ambiguïté lexicale, c'est-à-dire le fait qu'une même forme a des acceptions différentes. C'est le cas de par exemple du verbe *absorber* qui a deux valeurs différentes dans *L'invité a absorbé la dernière goutte de son verre* et *Le buvard absorbe l'eau*. De même, elle prend en compte, en intégrant la dimension phraséologique du langage dans ses analyses, le fait qu'un verbe simple de la classe ABSORPTION, par exemple *manger*, soit le constituant d'un verbe complexe sans rapport avec son acception initiale, par exemple *manger son chapeau*. De ce point de vue, elle traite également les combinaisons de nature collocationnelle, par la séquence adverbiale, correspondant à une intensité forte, *comme quatre* relativement au verbe *manger* (cf. Buvet, 2018b).

<sup>10</sup> La structure prédicat-argument ABSORPTION (ÊTRE VIVANT, ALIMENT) présente différentes contraintes entre les arguments dont font état les énoncés génériques issus des définitions : *Une vache, ça mange du (foin + \*poulet)* ; *Un enfant, ça mange du (\*foin + poulet)*.

sur les arguments au niveau (méta)linguistique. Cette prévalence explique la prédication complexe fondée sur des prédicats du second ordre (cf. Prandi, 1992). Ces derniers se distinguent des prédicats du premier ordre par la nature d'au moins un de leurs arguments : il s'agit d'une structure prédicat-argument. Autrement dit, la prédication complexe, contrairement à la prédication simple, est fondée sur un emboîtement prédicatif : le domaine d'arguments d'un prédicat de second ordre comporte *a minima* un autre prédicat (Harris, 1976). Par exemple, la relation ternaire DIRE associe une première entité du type ÊTRE HUMAIN, point de départ de la relation, une seconde entité du type ÊTRE HUMAIN, point intermédiaire de la relation, et un contenu propositionnel P, de nature quelconque et point d'arrivée de la relation. Cette relation au niveau (méta)linguistique correspond à une structure prédicat-argument dont la représentation fonctionnelle est DIRE (ÊTRE HUMAIN, ÊTRE HUMAIN, P) telle que P implique une autre structure prédicat-argument. La structuration est donc aussi à la source de discours plus élaborés que les énoncés faisant état des représentations langagières du monde en termes d'entité et de relation.

La distinction entre la prédication élémentaire et la prédication complexe fait écho à la distinction entre le niveau microsyntactique et le niveau macrosyntaxique. Le premier niveau « décrit l'articulation des morphèmes et des syntagmes, c'est-à-dire des unités qui sont des segments de chaîne de rang inférieur ou égal à la proposition » (Neveu, 1998). Le second niveau « décrit [...] l'organisation des grandes unités discursives [...] dont] l'enchaînement [...] définit quant à lui un niveau d'organisation de nature textuelle » (Neveu, *Ibidem*). Le rôle de la prédication complexe dans la construction du texte est illustré par les relations logiques<sup>11</sup>. L'agencement de ces relations, qu'elles soient explicites, c'est-à-dire des connecteurs du type hypotaxe syndétique ou implicites, c'est-à-dire des parataxes asyndétiques (cf. Trevisse, 2003), contribuent à l'organisation du texte : « Dans l'enchaînement linéaire du texte, les connecteurs sont des termes de liaison et de structuration : ils contribuent à la structuration du texte et du discours en marquant des relations entre les propositions ou entre les séquences qui composent le texte et en indiquant les articulations du discours » (Riegel *et al.*, 1994).

Avec la structuration, c'est donc l'articulation entre la langue et le discours, entre le préconstruit et le construit, entre le niveau logico-sémantique et le niveau énonciatif qui se met en place. Si les dénominations, les catégories et les définitions relèvent quasi-exclusivement de la langue du fait de leur nature exclusi-

---

<sup>11</sup> Les relations logiques prototypiques sont la relation de cause entre deux propositions, par exemple *Vous qui souffrez parce que vous aimez* (Victor Hugo) ou la relation de conséquence entre deux propositions, par exemple *Notre société est organisée de telle sorte qu'il vaut mieux être une chose qu'une conscience* (Eric-Emmanuel Schmitt).

vement métalinguistique, c'est moins le cas pour les structures prédicat-argument qui se positionnent, en tant que matrices de contenus propositionnels, à l'intersection du stade logico-sémantique et du stade énonciatif comme l'attestent leurs propriétés morphosémantiques.

Les structures prédicat-argument, qu'elles soient simples ou complexes, servent à produire des contenus propositionnels, insérables dans des énoncés, en fonction d'un contexte. L'actualisation est le mécanisme permettant l'insertion des premiers dans les seconds. L'énonciation est tributaire de l'intention communicative du locuteur qui se manifeste sous la forme d'un acte de discours (cf. Austin, 1962 ; Searle, 1972). Des actes de discours différents peuvent partager un même contenu propositionnel. Par exemple, les énoncés *Si seulement le maire démissionnait* et *Le maire démissionne* sont deux actes de discours distincts, le premier en rapport avec un souhait et le second en rapport avec un constat, qui partagent un même contenu propositionnel, 'démissionner ('maire)'. Il s'ensuit les différences de construction directement observables. Inversement, des contenus propositionnels distincts peuvent se rapporter à un même acte de discours. Par exemple, les contenus propositionnels 'agréable'('météo') et 'arriver'('train') peuvent l'un et l'autre faire l'objet d'un questionnement dont fait état la forme interrogative des énoncés : *Est-ce que la météo est agréable ? ; Est-ce que le train arrive ?* Le fonctionnement des actes de discours, lorsqu'il s'agit d'actes illocutoires élémentaires est explicable en rapportant « les énoncés élémentaires [à une représentation fonctionnelle] de la forme f(p) où f est un marqueur de force illocutoire et p une clause<sup>12</sup> » (Vanderveken, 1988).

L'actualisation, en tant qu'énonciation de contenus propositionnels sous forme d'énoncés, nécessite également de prendre en compte la situation de communication et la dimension déictique du discours qui lui est consubstantielle, notamment lorsqu'il prend la forme d'interactions verbales (cf. Kerbrat-Orecchioni, 1990). « L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste, 1966) de telle sorte que la situation de communication est rapportable à trois paramètres : le sujet de l'énonciation (symbolisé par l'embrayeur JE), le lieu de l'énonciation (symbolisé par l'embrayeur ICI) et le temps de l'énonciation (symbolisé par l'embrayeur MAINTENANT). Ces trois embrayeurs sont aussi dénommés respectivement déictique de personne, déictique temporel et déictique spatial dans la mesure où tout recours à la situation de communication est désigné par le terme deixis et les éléments constitutifs de

<sup>12</sup> « Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, Maigret, en son traité de grammaire française, appelait clause la proposition comme renfermant une pensée parfaitement terminée. » Littré. Par conséquent, une clause correspond ici à un contenu propositionnel.

ce processus par le terme déictique (cf. Ringoot & Robert-Demontrond, 2003). Les marqueurs de la deixis, notamment lorsqu'ils sont désignatifs, constituent « une classe de formes sans dénotation concrète, à référence variable qui ne peut être saisie qu'en relation étroite à la situation [de communication] ; si la situation [de communication] n'est pas connue, le référent ne peut être identifié » (Kleiber, 1986). Par exemple, *ça* et *ici* sont respectivement des déictiques désignatifs dans : *Regarde ça* et *Viens ici*.

La subjectivité est inhérente à tout acte de discours puisqu'il s'agit de la manifestation d'une intention du locuteur. Elle l'est également à la situation de communication du fait que les embrayeurs ICI et MAINTENANT dépendent de l'embrayeur JE<sup>13</sup>, autrement dit du fait que le déictique de personne prévaut sur le déictique spatiale et sur le déictique temporel. En conséquence, la modalité<sup>14</sup> est aussi constitutive de l'actualisation lorsqu'elle implique la prise en charge par le locuteur de son propos (cf. Le Querler, 1996). Les actes de discours et la situation de communication sont donc subsumables sous la modalité, conçue comme la dimension subjective du langage. Les conditions nécessaires à la production d'un énoncé, son énonciation, définissent la modalité. Elle correspond alors à l'ensemble des conventions langagières permettant d'exprimer une intention communicative, c'est-à-dire un acte de discours, en fonction d'un contexte déterminé, c'est-à-dire une situation de communication.

La modalité est conçue comme la composante sémantique de l'actualisation et la formulation comme sa composante morphosyntaxique. Cette dernière correspond à l'ensemble des règles entrant en ligne de compte pour produire des énoncés bien formés. Les règles permettent l'ancrage des contenus propositionnels dans des énoncés bien formés en faisant appel aux actualisateurs, qui sont les marqueurs linguistiques de cet ancrage (cf. Buvet, 2013)<sup>15</sup>. Relativement à une langue donnée, le mode de fonctionnement des actualisateurs, tant sur le plan sémantique que sur le plan morphosyntaxique, est un autre savoir linguistique partagé, la grammaire de cette langue.

---

<sup>13</sup> En effet, la définition du déictique spatial (lieu de l'énonciation) et celle du déictique temporel (repère temporel de l'énonciation) incorpore nécessairement la définition du déictique de personne (auteur de l'énonciation) tandis que la définition du déictique de personne ne fait pas appel aux deux autres définitions. Il s'ensuit la prévalence de l'embrayeur JE par rapport aux deux autres embrayeurs.

<sup>14</sup> Les modalités sont catégorisables de la façon suivante : 1) la modalité allocutive : « le locuteur implique l'interlocuteur dans son acte d'énonciation et [lui] impose le contenu de son propos », 2) la modalité élocutive : « le locuteur situe son propos par rapport à lui-même [...de telle sorte qu'il] révèle sa propre position quant à ce qu'il dit » ; 3) la modalité délocutive : « le locuteur laisse s'imposer le propos en tant que tel » (cf. Charaudeau, 1992).

<sup>15</sup> Ce dernier point est illustré dans la section suivante.

Le dernier mécanisme du schéma ci-dessus est l'implication. Il n'est pas traité dans cet article. Signalons néanmoins qu'il concerne *a minima* un autre être de parole : l'interlocuteur, celui qui est visé par l'intention communicative du locuteur. Précisons aussi que son rôle est de permettre à l'interlocuteur le décodage et l'interprétation de cette intention (cf. Moeschler, 2018). Comme dans les autres cas de figure, le mécanisme considéré, en l'occurrence l'implication, prend sa source dans le mécanisme précédent, en l'occurrence l'actualisation. Notamment, l'interlocuteur partage avec le locuteur, d'une part, les savoirs résultant de l'actualisation, et plus largement, de la différenciation et de la structuration, c'est-à-dire des connaissances de nature linguistique et, d'autre part, la situation de communication, c'est-à-dire des connaissances de nature extralinguistique.

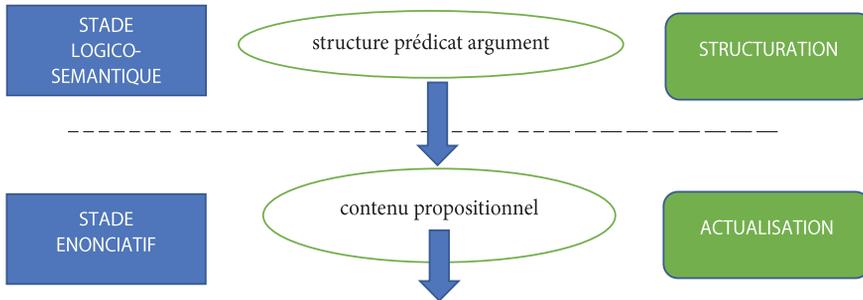
#### 4. Étude de cas : les déterminants

Pour discuter des faits de détermination du point de vue de la prédication, nous présentons un dispositif conçu de manière procédurale : il rend compte des mécanismes de la structuration et de l'actualisation à partir d'un nombre fini d'étapes tels que le point de départ est une structure prédicat-argument et le point d'arrivée un énoncé bien formé.

La première étape se situe à l'interface du stade logico-sémantique et du stade énonciatif. Elle met en œuvre une structure prédicat-argument, correspondant à une représentation langagière du monde et fonctionnant comme une matrice de contenus propositionnels. La seconde étape aboutit à un contenu propositionnel en spécifiant la nature exacte des arguments du prédicat, voire de son seul argument lorsque le prédicat est monadique. Ces deux étapes sont autant de préalables à la formation de l'énoncé qui se met véritablement en place avec les étapes suivantes. Le schéma ci-dessous les résume. Le trait en pointillé symbolise le passage du niveau logico-sémantique au niveau énonciatif. L'énonciation proprement dit se met en place lorsque la frontière est franchie.

**Figure 2**

Passage du stade logico-sémantique au stade énonciatif (1)

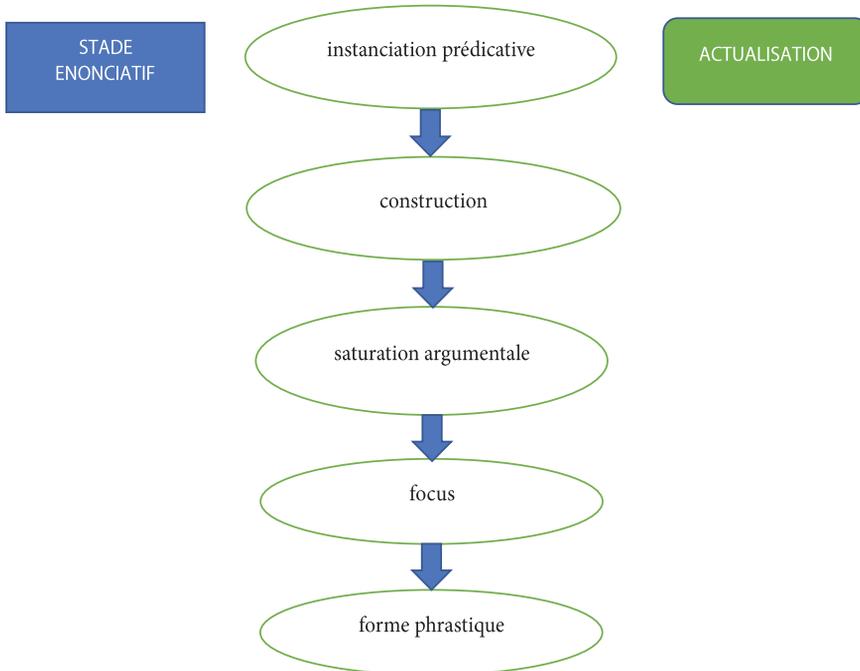


La troisième étape est le choix de la forme de l'emploi prédicatif; elle consiste à stipuler l'instanciation du prédicat sous une forme verbale, adjectivale, nominale, etc.<sup>16</sup>. Les prédicats nominaux et les prédicats adjectivaux, entre autres, nécessitent des constructions différentes de celles qui caractérisent les prédicats verbaux, il incombe à la quatrième étape de préciser la nature de la construction en fonction de la forme du prédicat, par exemple, des constructions à verbe support pour les prédicats nominaux (cf. Daladier, 1996), et des constructions avec copule pour les prédicats adjectivaux (cf. Picabia, 1978). La cinquième étape est la saturation par les arguments des positions sujet et objet d'une construction donnée. La sixième étape, dite focus, est la mise en avant de l'un des constituants majeurs d'une construction par rapport aux autres; il s'agit du prédicat ou bien de l'un de ses arguments. La septième étape porte sur la forme qu'aura l'énoncé en tant que phrase: forme neutre, forme interrogative, forme négative, forme interro-négative, forme impérative. Le schéma ci-dessous résume ces étapes.

<sup>16</sup> Dans le cadre de la théorie des trois fonctions primaires, l'instanciation des prédicats dans un énoncé ne produit pas uniquement des prédicats verbaux comme *conduire* dans *Il la conduisait au poste*. Il peut s'agir également de prédicats adjectivaux comme *surprenant* dans *Il est surprenant*, de prédicats nominaux *pas* comme dans *Il a fait un pas vers nous*, de prédicats adverbiaux comme dans *Il est au-dessous*, de prédicats prépositionnels comme dans *Il est avant elle*. Certains prédicats sont instanciables sous plus d'une forme, comme dans les exemples suivants: *Je respecte cela/J'ai du respect pour cela/Je suis respectueux de cela*.

**Figure 3**

Passage du stade logico-sémantique au stade énonciatif (2)



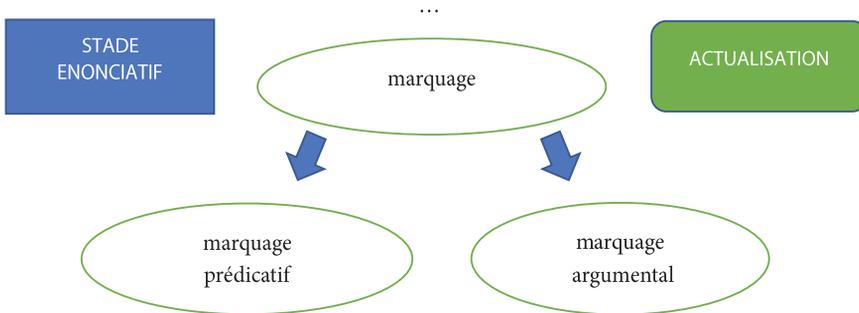
Le marquage est l'étape finale de l'actualisation. Sa représentation formelle est centrée sur un enchaînement de conditions qui caractérisent la formulation en tant que production d'un énoncé bien formé. Les différentes étapes du dispositif procèdent aussi de la modalité car elles sont toutes tributaires de l'intention communicative du locuteur et de la situation de communication. Le marquage consiste à associer le prédicat et ses arguments à des actualisateurs en rapport avec les choix lexicaux effectués par le locuteur. Il est distingué selon qu'il s'applique au prédicat, marquage prédicatif, ou bien à ses arguments, marquage argumental. Pour les prédicats, le marquage est de nature aspecto-temporelle et de nature locutive. Par exemple, dans *Il aimait vraiment cela*, la marque de conjugaison, l'imparfait, est un actualisateur aspecto-temporel et l'adverbe *vraiment* un actualisateur locutif<sup>17</sup>. Pour les arguments, le marquage varie selon que les arguments prennent la forme d'un groupe nominal, d'un pronom, d'une complétive ou d'une infinitive. Lorsqu'il s'agit de groupes nominaux., le marquage argumental porte sur la détermination des substantifs. Les valeurs de

<sup>17</sup> C'est-à-dire il rend compte du point de vue du locuteur sur ce qu'il énonce.

celle-ci concernent obligatoirement la définitude et la quantification et, d’une façon facultative, le locutif (cf. Buvet, 2013). Le schéma ci-dessous résume cette ultime étapes.

**Figure 4**

*Passage du stade logico-sémantique au stade énonciatif (3)*



Le tableau ci-dessous illustre le dispositif décrit précédemment en établissant comment sont produits des énoncés dont la source commune est une prédicat-argument.

**Tableau 2**

*Exemplification du passage du stade logico-sémantique au stade énonciatif*

Numéro étape	nom étape	Exemple
1)	structure prédicat-argument	EXAM- (HUMAIN, HUMAIN)
2)	contenu propositionnel	EXAM- (médecin, patient)
3a)	instanciation prédicative option 1	examen (médecin, patient)
3b)	instanciation prédicative option 2	examiner (médecin, patient)
4a)	construction option 1	X0 procéder à DET examen de X1
4b)	construction option 2	X0 examiner X1
5a)	saturation argumentale option 1	médecin procéder à DET examen de patient

Tableau 2 (Continuation)

Numéro étape	nom étape	Exemple
5b)	saturation argumentale option 2	médecin examiner patient
6a)	focus option 1 focus X0	médecin procéder à DET examen de patient
6a)	Focus option 2 focus X0	médecin examiner patient
7a)	Forme phrastique option 1 forme neutre	médecin procéder à DET examen de patient
7b)	construction option 2 forme neutre	X0 examiner X1
8a)	marquage prédicatif et argumental option 1	<p><i>Le médecin procède à l'examen d'un patient.</i></p> <p><i>Le médecin commence l'examen d'un patient.</i></p> <p><i>Le médecin a procédé à l'examen d'un patient.</i></p> <p><i>Le médecin a commencé l'examen d'un patient.</i></p> <p><i>Un médecin procède à l'examen d'un patient.</i></p> <p><i>Le médecin multiplie les examens de ce patient.</i></p> <p><i>Le médecin a multiplié les examens de ce patient.</i></p> <p><i>Le médecin a salopé l'examen de ce patient.</i></p> <p><i>Un médecin procède à des examens de ce patient.</i></p> <p><i>Un médecin a procédé à une amorce d'examen de ce patient.</i></p> <p><i>Un médecin commence l'examen de ces patients.</i></p> <p><i>Le médecin va procéder à l'examen d'un patient.</i></p> <p><i>Le médecin doit procéder à l'examen d'un patient.</i></p> <p><i>Le médecin peut procéder à l'examen d'un patient.</i></p> <p><i>etc.</i></p>

Tableau 2 (Continuation)

Numéro étape	nom étape	Exemple
8b)	marquage prédicatif et argumental option 2	<i>Le médecin examine un patient.</i> <i>Le médecin a examiné des patients.</i> <i>Des médecin examinent des patients.</i> <i>Le médecin examine ce patient.</i> <i>Les médecins examinent leurs patients.</i> <i>Le médecin a examiné un patient.</i> <i>Un médecin examine de nouveau le patient.</i> <i>Le médecin a examiné plusieurs fois ce patient.</i> <i>Le soi-disant médecin examine ce patient.</i> <i>Soi-disant, le médecin examine ce patient</i> <i>Le médecin a examiné à la va vite ce patient</i> <i>Le médecin va examiner ce patient.</i> <i>Le médecin doit examiner ce patient.</i> <i>Le médecin peut examiner ce patient.</i> etc.

La dernière étape atteste de la variété des énoncés produits à partir d'un même contenu propositionnel. La détermination, à l'instar de la conjugaison, apparaît uniquement à cette étape du dispositif. La variété énonciative est encore plus grande lorsqu'interviennent les étapes dites focus et formes phrastiques car elles impliquent d'autres constructions que celles qui sont standard. Les possibilités associées à ces deux étapes n'ont pas été développées ici. Parmi les actualisateurs, les déterminants et les verbes supports contribuent pleinement à la variété énonciative. On observe dans la série d'exemples indiqués ci-dessus que les premiers portent sur les arguments et les prédicats nominaux tandis que les seconds concernent uniquement les prédicats nominaux. Les semi-auxiliaires sont d'autres actualisateurs qui se combinent avec les prédicats verbaux ou bien avec les verbes supports des prédicats nominaux.

Remarquons que le lexique contribue également à la variété énonciative pour ce qui est du locutif. Par exemple, le nom à valeur péjorative *charlatan* est substituable à *soi-disant médecin* : *Le (soi-disant médecin + charlatan) examine ce patient*. De même, le verbe complexe *jeter un coup d'œil sur* est substituable à la séquence verbale *examiner à la va vite* : *Le médecin (a examiné à la va vite + a jeté un coup d'œil sur) ce patient*.

D'un point de vue méthodologique, le dispositif présenté ici est fondé sur la prédication puisque chaque transition entre deux étapes s'analyse de la façon suivante :

$$\text{étape}_{i+1} = \text{transition} (\text{étape}_i).$$

L'étape postérieure est l'image de l'étape antérieure par application de la transition, qui correspond à la mise en relation des deux étapes. Le dispositif encadre la grammaire produite par le mécanisme de l'actualisation en faisant état de manière hiérarchisée des différentes règles nécessaires à la bonne formation des énoncés.

## 5. Conclusion

Aux différents stades de la modélisation, les trois fonctions primaires contribuent à expliquer les mécanismes de nature supralinguistique et leurs conséquences de nature (méta)linguistique.

La fonction argumentale joue un rôle de premier plan au stade de la différenciation pour comprendre l'articulation entre dénomination, catégorisation et définition. Elle entre en ligne de compte au stade de la structuration car les arguments interagissent avec les prédicats pour spécifier des représentations langagières du monde. Elle intervient également au stade de l'actualisation lorsqu'il s'agit des étapes de la saturation argumentale et du marquage argumentale.

La fonction modalisatrice est consubstantielle du stade de la distanciation puisque ce mécanisme aboutit au sujet parlant, celui qui va organiser le discours, en l'occurrence le locuteur. Elle l'est également au stade de l'actualisation puisque la subjectivité est la marque de l'intention communicative et de la situation de communication qui la constituent.

La fonction prédicative est opérationnelle à tous les stades. Premièrement, les prédicats rendent compte de l'articulation entre le niveau supralinguistique et le niveau (méta)linguistique. Deuxièmement, ils expliquent la dénomination, la catégorisation et la définition. Troisièmement, ils jouent un rôle central dans la structuration. Quatrièmement, la modalité est un prédicat monadique dont l'argument est un contenu propositionnel. Cinquièmement, toujours au stade de l'actualisation les transitions entre les différentes étapes du dispositif sont des prédicats. La nature relationnelle de la prédication explique son omniprésence dans le dispositif.

La modélisation doit faire l'objet de toutes sortes d'expérimentations et d'analyses afin d'être validée. Différents travaux portant sur des aspects morphologiques, syntaxiques, sémantiques, phraséologiques, rhétoriques, textuels des faits de langue ont produit des résultats qui corroborent les hypothèses formulées dans le cadre de théorie de référence. D'autres travaux sont en cours pour confirmer

ces résultats. Notamment, pour ce qui concerne le post-savoir linguistique, le stade où entrent en ligne de compte, au niveau métalinguistique, l'implication et, au niveau (méta)linguistique, l'interprétation des énoncés qui en résultent.

## Références citées

- Austin, J. (1962). *Quand dire c'est Faire*. Seuil.
- Bartning, I. (1984). Aspects syntaxiques et sémantiques des adjectifs ethniques. *Revue Romane* 19, 177-216.
- Baker, C. (2009). La sémantique des cadres et le projet FRAMENET : une approche différente de la notion de valence. *Langages* 176, 32-49.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale, tome 1*. Gallimard.
- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale, tome 2*. Gallimard.
- Blanche, R. (1970). *La logique et son histoire d'Aristote à Russell*. Armand Colin.
- Blanco, X., & Buvet, P.-A. (2009). Présentation : les représentations des structures prédicatives. *Langage* 176, 3-6.
- Buvet, P.-A., Girardin, C., Gross, G. & Groud C. (2005). Les prédicats d'<affect>. *LIDIL* 32, 125-143.
- Buvet, P.-A. (2013). *La dimension lexicale de la détermination*. Champion.
- Buvet, P.-A. (2016). La fonction argumentale au regard des noms d'artefact. *Actes du colloque CMLF 2016*.
- Buvet, P.-A. (2018a). Collocation et modalisation : l'exemple des prédicats d'affect. *Le français moderne 2018-1*, 43-55.
- Buvet, P.-A. (2018b). Collocation et expression de l'intensité. Dans O. Soutet, S. Mejri & I. Sfar (éds), *La phraséologie : théories et applications* (121-135). Champion.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette.
- Chomsky, N. (1971). *Aspects de la théorie syntaxique*. Seuil.
- Daladier, A. (1996). Le rôle des verbes supports dans un système de conjugaison nominale et l'existence d'une voix nominale en français. *Langages* 121, 35-53.
- Ducrot, O. & Todorov, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Seuil.
- Gatone, D. (2008). Le prédicat : pour quoi faire ?. *LIDIL* 37, 45-60.
- Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique - Approche sémantico-syntaxique du lexique*. Presses du septentrion.
- Gross, M. (1981). Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages* 63, 7-52.
- Imbs, P. (1960). Au seuil de la lexicographie. *Cahier de lexicologie* 2, 89-105.

- Harris, Z. S. (1976). *Notes du cours de syntaxe*, Le Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales 1*. Armand Colin.
- Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Klincksieck, 77-94.
- Kleiber, G. (1984). Dénomination et relations dénominatives. *Langages* 76, 77-94.
- Kleiber, G. (1986). Déictiques, embrayeurs, "token-réflexives", symboles indexicaux, etc. : comment les définir ?. *L'Information Grammaticale* 30, 3-22.
- Le Querler, N. (1996). *Typologie des modalités*. Presses universitaires de Caen.
- Martin, R. (2016). *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- Mejri, S. (2016). Le prédicat et les trois fonctions primaires. Dans D. de Souza Silva Costa & D. Rosane Bençal (éds), *Nos caminhos do léxico* (313-337). Presses de l'UFMS.
- Mejri, S. (2017). Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage. Dans C. Carvalho, M. Planellas Iváñez & E. Sandakova (éds), *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive* (123-144). Presses de l'Université d'Alicante.
- Melčuk, I. (1993). *Cours de Morphologie Générale (théorique et descriptive) 1*. Les Presses de l'Université de Montréal/CNRS.
- Moeschler, J. (2018). L'implicite et l'interface sémantique-pragmatique : où passe la frontière ?. *Corela HS-25*.
- Muller, C. (2013) Le prédicat, entre (méta)catégorie et fonction. *Cahiers de lexicologie* 102, 51-65.
- Mortureux, M.-F. (1984). La dénomination approche sociolinguistique. *Langages* 19, 95-112.
- Muller, C. (2013). Le prédicat, entre (méta)catégorie et fonction. *Cahiers de lexicologie* 102.
- Neveu, F. (1998). Macrosyntaxe : le problème des niveaux de l'analyse syntaxique dans La Route des Flandres. *L'Information Grammaticale* 76, 38-41.
- Picabia, L. (1978). *Les Constructions adjectivales en français : systématique transformationnelle*. Droz.
- Prandi, M. (1992). *The Building Blocks of Meaning: Ideas for a Philosophical Grammar*. John Benjamins Publishing.
- Rey-Debove, J. (1978). *Le métalangage, étude linguistique du discours sur le langage*. Éditions Le Robert.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Presses Universitaires de France.
- Ringoot, R. & Robert-Demontrond, P. (2004). *L'Analyse de discours*. Éditions Apogée.

- Ruwet, N. (1967). *Introduction à la grammaire générative*. Plon.
- Searle, J. R. (1972). *Les actes de langage*. Hermann.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Klincksieck.
- Trevisse, A. (2003). À propos de quelques relations inter-énoncés : hypotaxe, parataxe, asyndète et construction du sens. Dans A. Celle & S. Gresset (éds), *La subordination en anglais. Une approche énonciative* (51-68). Presses Universitaires du Mirail.
- Vanderveken, D. (1988). *Les Actes de discours*. Mardaga.
- Willett, G. (1996). Paradigme, théorie, modèle, schéma : qu'est-ce donc ?. *Communication et organisation* 10.